

VADE-MECUM MEMOIRE DE MASTER 1 (et M2)

1. À lire avant toute chose

Charte de présentation des documents académiques, à respecter scrupuleusement pour tous les documents que vous rendrez : téléchargeable sur le site officiel CINé-UPV, sur la page Moodle de mon cours de Master, sur le site UFR1 du Master...

ECO Umberto, *Comment écrire sa thèse (1977, 1985)*, Paris : Flammarion, 2016.

Ouvrage méthodologique fondamental (il y est question de la « thèse de lauréat » italienne, équivalent du mémoire de Master, non de la thèse de doctorat), à actualiser (les fichiers informatiques remplaçant par exemple les « fiches cartonnées »).

2. Pré-mémoire (S1, 7 ECTS ^{10 EN M2})

À rendre début janvier. Il s'agit du travail préliminaire à la rédaction du mémoire (S2). Vous pouvez me proposer des ébauches avant cette date (c'est même conseillé). Si le travail n'est pas satisfaisant, je peux demander à ce qu'il soit repris et amélioré au titre de la 2nde évaluation (à rendre début février).

Tous les documents intermédiaires qui me seront soumis devront l'être au format .DOC ou .DOCX (« enregistrer sous DOC / sous Word » avec Open/Libre Office) **afin que je puisse porter des commentaires sur votre document.**

Dans tous les cas **m'envoyer le pré-mémoire par mél, en un seul fichier, en version .DOC ou .DOCX** (« enregistrer sous DOC » avec Open/Libre Office) **et en version PDF** (« enregistrer sous » ou « imprimer en ») qui sera utilisée pour l'analyse par logiciel anti-plagiat.

Dans le cas d'un mémoire de recherche théorique :

Rendre, en un seul document (10 à 15 pages) :

- une **présentation de votre sujet** et de votre **corpus** qui porte le **titre** de votre futur mémoire (il a pu changer depuis la rentrée) + une **esquisse détaillée de la problématique** : présentez, cernez, déployez, questionnez les axes de votre recherche (*env. 5 pages : ce sera l'embryon de la future introduction*).
- un **plan détaillé** où apparaîtront les différentes approches de votre sujet, les différentes recherches que vous comptez mener (*2 à 5 pages, sous forme de plan détaillé = pas un texte rédigé mais un plan avec de courts développements pour chaque partie, sous-partie, et sous-sous-partie éventuellement*).
- une **bibliographie raisonnée et commentée** = classée en fonction des différents domaines (ouvrages généraux / ouvrages de cinéma : esthétique, économie, histoire ; monographie d'auteurs...) ou des différents objets de recherche (film A, film B, film C). 10 à 30 références commentées en quelques lignes (lu/pas lu, en quoi utiles à votre recherche). (*3 à 5 pages*).

Dans le cas d'un mémoire de réflexion sur une création :

Rendre :

- une **réalisation** : scénaristique (synopsis + traitement et/ou continuité et/ou découpage et/ou tout autre document de préparation : repérages, études graphiques, entretiens dans le cas d'un documentaire...); audiovisuelle (court-métrage, séquence filmée et montée, remontage de rushes, rééquilibrage d'un film); sonore (bande-son); graphique (storyboard); etc. – *Les éléments vidéos, graphiques, sonores, etc. seront donnés sur CD/DVD ou envoyés par WeTransfer dans des formats communs (lisibles sur VLC : pas de formats « exotiques » comme imovie, svg, ape...)*
- une **note d'intention** (*3 à 5 pages*) qui explicite les choix de création *a priori*.

Dans le cas d'un mémoire de réflexion sur un stage :

Rendre :

– **avant le stage** (avant début janvier au mieux) : une **présentation de la structure d'accueil** et une **réflexion sur le stage dans ce secteur d'activité** (3 à 5 pages) : elle doit articuler votre future réflexion théorique (et donc proposer déjà un **sujet** de réflexion sur le secteur professionnel, une **problématique** et une ébauche de **bibliographie** et/ou une liste de **ressources**) et votre stage, par exemple au travers d'une série de thèmes, questions, problèmes à étudier en cours de stage.

– **après le stage** (ou début mars au plus tard) : un **rapport de stage** (10 à 15 pages) qui comporte les éléments suivants : description de la structure d'accueil, des fonctions occupées et sur quelles périodes, du travail accompli et un bilan personnel du stage ouvrant sur le mémoire. D'autres documents sont bienvenus (journal de bord, photographies, réalisations, documents d'entreprise...).

3. Mémoire (S2, 10 ECTS ^{20 EN M2})

Version finale à rendre tout début juin au plus tard (soutenances mi-juin jusqu'à début septembre en M2). Il s'agit du mémoire de réflexion, dont vous aurez soumis des ébauches, des chapitres, des versions d'étapes au préalable : **la rédaction d'un mémoire repose sur un dialogue avec le directeur de recherche.** (*Je ne ferai pas soutenir un mémoire que je découvre début juin !*)

Dans tous les cas **rendre un mémoire papier relié en 2 exemplaires et m'envoyer par mél, en un seul fichier, une version PDF** qui sera utilisée pour l'analyse par logiciel anti-plagiat.

Dans le cas d'un mémoire de recherche théorique :

Le **mémoire de recherche** (40 à 60 pages de texte, 60 à 80 en M2 ; bibliographie, filmographie, annexes, illustrations non comprises) vise à approfondir la recherche du 1^{er} semestre : élaborer un travail de recherche théorique selon une problématique et une démarche méthodologique : mise en rapport d'un corpus et d'une ou plusieurs questions théoriques qui peuvent relever d'un ou plusieurs des champs suivants : esthétique, histoire, sociologie, économie des arts, etc.

Dans le cas d'un mémoire de réflexion sur une création :

La réalisation présentée au S1 devient le support d'une **réflexion sur la création artistique** aboutissant à un mémoire (30 à 40 pages de texte ; bibliographie, filmographie, annexes, illustrations non comprises). Peuvent être notamment abordées la génétique des œuvres et la poétique des cinéastes, les théories de la création, l'analyse de création, la poétique du geste créateur... en connectant votre propre expérience à celles analysées par des artistes, créateurs, techniciens.

Dans le cas d'un mémoire de réflexion sur un stage :

Le stage devient un élément de **réflexion sur le secteur professionnel, les conditions d'exercice, les métiers, techniques, mode de production dans l'audiovisuel, les secteurs de la culture, de l'art...** Le mémoire (30 à 40 pages de texte ; bibliographie, filmographie, annexes, illustrations non comprises) développe la réflexion engagée au S1 en s'appuyant sur l'expérience du stage pour proposer une réflexion plus théorique sur un sujet lié au secteur professionnel de la structure d'accueil.

Le pré-mémoire et le mémoire doivent respecter les consignes de la **Charte de présentation des documents académiques**, de même que tous les documents intermédiaires pour ce qui concerne la rédaction (références, typographie...) et la bibliographie.

Documents utiles :

Dictionnaire en ligne : <http://www.cnrtl.fr/definition/>

Des très bons mémoires de master cinéma sont conservés et consultables via le site de la BiU de l'UPV.